

LE RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE DANS LE PARCOURS PROFESSIONNEL CONTINUITÉS ET CHANGEMENTS 2018

Le présent tableau récapitulatif a pour but de vous informer de façon synthétique sur les changements introduit par la réforme du PPCR (Parcours professionnel, carrière et rémunération) dans les textes réglementaires suivants :

Décret n° 2017-786 du 5 mai 2017 modifiant divers décrets portant statut particulier des personnels enseignants et d'éducation du ministère chargé de l'éducation nationale.

Arrêté du 5 mai 2017 relatif à **la mise en œuvre du rendez-vous de carrière** des personnels enseignants, d'éducation et de psychologues du ministère chargé de l'éducation nationale (annexes : 5 modèles de compte rendu).

L'arrêté du 1er juillet 2013 relatif au **référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation**, constitue toujours la base des compétences à évaluer lors du rendez-vous de carrière (RDC).

Modalités		Continuités	Changements
Convocations		Information préalable	Avis de RDC au moins 1 mois avant avec acceptation enregistrée par courriel, suivi de l'entretien avec le CE.
Déroulement du RDC	Observation de séance.	Visite dans une classe.	
	Entretien	Rencontre individuelle et confidentielle, échange d'informations sur la carrière engagée et sur les perspectives, analyse réflexive des pratiques.	Entretien avec le chef d'établissement dans un délai de 6 semaines après la visite de l'IEN
Évaluateurs		Toujours avis de l'inspecteur et décision du recteur	L'inspecteur et le CE dans un processus de co-évaluation

Documents présentés	Corpus de séances, programmations et progressions, cahiers de textes, documents élèves, tout document attestant d'activités et projets pédagogiques.	Un mémoire réflexif et/ou un dossier de carrière peut être présenté mais il n'y a aucun caractère obligatoire et son absence ne peut être préjudiciable à l'agent évalué.
Indicateurs		Grille de 11 compétences évaluées à part inégale par les deux évaluateurs (5 par IEN, 3 par CE et 3 co-évaluées) selon le référentiel de juillet 2013. 4 niveaux de maîtrise.
Restitution	Une trace écrite institutionnelle conservée	Plus de rapport d'inspection. Une appréciation littérale de 10 lignes maxi par chacun des deux évaluateurs et la grille cochée de 11 items.
Suites	Possibilité de contester la trace écrite. Voies de recours.	Possibilité de formuler par écrit des observations dans un délai de 3 semaines. L'appréciation finale est notifiée à l'agent dans les 2 semaines après la rentrée scolaire suivant celle au cours de laquelle le rendez-vous de carrière a eu lieu.